



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU LIBOURNAIS**

SÉANCE DU 14 DÉCEMBRE 2017

2017-12-326 – 1/3

Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 79

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 78

Date de convocation : 8 décembre 2017

L'an deux mille dix-sept le quatorze décembre à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la Maison de l'Isle à Saint-Denis de Pile, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

Présents :

Philippe BUISSON , Président, Jacques LEGRAND , Vice-Président, Fabienne FONTENEAU , Vice-Présidente, Jérôme COSNARD , Vice-Président, Anne BERTHOME , Vice-Présidente, Jean-Philippe LE GAL , Vice-Président, Anne-Marie ROUX , Vice-Présidente, Jean-Luc LAMAISON , Vice-Président, Sabine AGGOUN , Vice-Présidente, Thierry MARTY , Vice-Président, Jean François MARTINEZ , Vice-Président, Georges DELABROY , Vice-Président, Gérard HENRY , Vice-Président, Jean Louis ARCARAZ , Conseiller délégué, Jean-Luc DARQUEST , Conseiller délégué, Michel MILLAIRE , Conseiller délégué, Bernard GUILHEM , Conseiller délégué, Jack ALLAIS , Conseiller délégué, Jean Claude ABANADES , Kléber AUDINET , Joël BAYLE , Sylvie BOISSEL , Odile BONHOMME-TIBY , Sophie CARRERE , Sandy CHAUVEAU , Mireille CONTE-JAUBERT , Christophe DARDENNE , Véronique DI CORRADO , Hélène ESTRADE , Philippe FAURT , Michel FOULHOUX , Chantal GANTCH , Monique JULIEN , Fabienne KRIER , Michèle LACOSTE , Eric LACOUME , Jocelyne LEMOINE , Pierre MALVILLE , Pierre-Jean MARTINET , Arnaud BATTISTON , Gérard MOULINIER , Bernard PIOT , Armand REIS-FILIFE , Laurence ROUEDE , Loïc MANON , Denis SIRDEY , André TITE , Catherine DONZEAU-HOUGH , Michel VACHER

Absents :

Gabi HOPER, Marcel BERTHOME, Sophie BLANCHETON, Nouredine BOUACHERA, Jean Louis D'ANGLADE, Laurent DE LAUNAY, Philippe DURAND-TEYSSIER, Michel GALAND, Jean-Paul GARRAUD, Odile LUMINO, Loïc MAGNAN, Bernard NADEAU, Patrick NIVET, Alain PAIGNE

Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:

Sébastien LABORDE pouvoir à Jean Louis ARCARAZ, Catherine VIANDON pouvoir à Jacques LEGRAND, David REDON pouvoir à Georges DELABROY, Jean-Luc BARBEYRON pouvoir à Michel MILLAIRE, Chantal DUGOURD pouvoir à Mireille CONTE-JAUBERT, Bruno LAVIDALIE pouvoir à Fabienne KRIER, Alain MAROIS pouvoir à Chantal GANTCH, Francis PEJEAN pouvoir à Jean Claude ABANADES, Paquerette PEYRIDIEUX pouvoir à Gérard MOULINIER, Annie POUZARGUE pouvoir à Monique JULIEN, David RESENDÉ pouvoir à Michel VACHER, Christian ROBIN pouvoir à Sophie CARRERE, Monique MEYNARD pouvoir à Christophe DARDENNE, Agnès SEJOURNET pouvoir à Laurence ROUEDE, Corinne VENAYRE pouvoir à Sabine AGGOUN

Madame Sabine AGGOUN a été nommée secrétaire de séance

RESSOURCES HUMAINES

MODIFICATIONS DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Sur proposition de Monsieur Georges DELABROY, Vice-président délégué aux ressources humaines ,

Vu le Code Général des collectivités territoriales,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, et notamment son article 34 ;

Vu l'avis favorable du bureau communautaire ;

Quatre modifications du tableau des effectifs sont proposées :

- la transformation d'un poste de technicien (catégorie B) en un poste d'agent de maîtrise (catégorie C) en vue de permettre le recrutement par voie de mutation d'un agent au sein du service bureau d'études générales, suite à une vacance d'emploi pour départ en retraite et dans l'attente d'une éventuelle admission de l'agent au concours de technicien ;
- la transformation d'un poste d'adjoint administratif principal de 1ère classe (catégorie C) à temps complet en un poste d'adjoint administratif (catégorie C) à temps complet en vue de permettre le recrutement d'un agent au sein de la Direction des ressources humaines mutualisée, suite à une vacance de poste pour départ en retraite ;
- la requalification juridique d'un poste d'attaché au sein du service du développement économique, qui, au terme de l'appel à candidatures conduit, sera pourvu non par un agent contractuel (article 3-3-2° de la loi 84-53) mais par un fonctionnaire, dont le recrutement par voie de mutation interviendra début 2018.
- consécutivement à la fin de la mise à disposition d'un agent de la CDC de Castillon Pujols au 31 décembre 2017 et dans le cadre d'un rééquilibrage du maillage des R.A.M. communautaires, dont le fonctionnement est soutenu par la C.A.F. : la création d'un poste d'animateur à temps complet (catégorie B) en charge du relais des assistantes maternelles du secteur du Brannais au 1er janvier 2018.

Après en avoir délibéré,

Et à l'**unanimité** (64 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire décide :

- de bien vouloir valider les modifications du tableau des effectifs suivantes :

Création à compter du 1er janvier 2018 :

- 1 emploi d'agent de maîtrise à temps complet, à pourvoir par voie de mutation.
- 1 emploi d'adjoint administratif à temps complet, à pourvoir par voie statutaire.
- 1 emploi d'attaché à temps complet, à pourvoir par voie de mutation.
- 1 emploi d'animateur à temps complet, à pourvoir par voie statutaire ou, à défaut, contractuelle (article 3-2 de la loi 84-53 susvisée).

Suppression à compter du 1er janvier 2018 :

- 1 emploi de technicien à temps complet.
- 1 emploi d'adjoint administratif principal de 1ère classe à temps complet.
- 1 emploi d'attaché contractuel (article 3-3-2° de la loi 84-53 susvisée) à temps complet.
- d'inscrire au budget les crédits nécessaires à la rémunération des salaires et des charges correspondants

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture et de la publication, le
Fait à Libourne

Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État

Le Président,
Philippe BUISSON

Pour expédition conforme
Philippe BUISSON, Président
de la Communauté d'Agglomération du Libournais



